



Acta fabula
Revue des parutions
vol. 6, n° 3, Automne 2005
DOI : <https://doi.org/10.58282/acta.1061>

Libres parleurs

Laurence Giavarini

La Liberté de parole au tournant du XVIe et du XVIIe siècle, études réunies et présentées par Isabelle Moreau et Grégoire Holtz, ENS Editions, Feuilletts », 2005.



Pour citer cet article

Laurence Giavarini, « Libres parleurs », Acta fabula, vol. 6, n° 3, , Automne 2005, URL : <https://www.fabula.org/revue/document1061.php>, article mis en ligne le 02 Octobre 2005, consulté le 26 Avril 2024, DOI : 10.58282/acta.1061

Libres parleurs

Laurence Giavarini

Ce recueil d'articles rassemble les résultats, et non les actes est-il d'emblée précisé, de trois journées d'étude qui ont eu lieu de juin 2002 à juin 2003 à l'ENS de Lyon, dans le cadre du laboratoire « La liberté de parole au tournant du XVIe et du XVIIe siècles ». C'est donc le fruit des travaux de jeunes chercheurs, pour la plupart alors en cours de rédaction de leurs thèses respectives. Huit articles, sept auteurs parmi lesquels trois publient deux études (Benjamin Dupas, Agathe Moreval, Isabelle Moreau) – le caractère serré de la publication montre qu'elle émane d'un groupe de travail soudé, tout comme l'attention portée à certains dossiers déjà explorés et ici repris dans une perspective théorique – ceux du *Discours de la Servitude volontaire* qui ouvre très judicieusement le volume, du père Garasse envisagé comme auteur d'une œuvre polémique peu connue, de l'écriture de Théophile persécuté ou de *La vertu des payens* de La Mothe le Vayer – à côté d'objets plus rares et tout aussi intéressants comme *le Franc Archer* d'Antoine Fuzy, catholique passé à la religion réformée, *le Nouveau Panurge* et la figure de Guillaume Reboul, protestant converti au catholicisme, ou les captations d'expériences dont la littérature de voyage est le cadre, entre « la voix de l'Indien » (que s'approprie un François Pyrard de Laval) et celle du voyageur (c'est Pierre Bergeron écrivant « pour » Vincent Leblanc), ou du philosophe (c'est La Mothe le Vayer utilisant les écrits des voyageurs).

Les articles se distribuent en deux parties, la première centrée sur la construction de l'auteur, qualifiée de « *pôle interne* » ou « *centripète* » de la réflexion sur la liberté de parole, la seconde centrée sur le texte comme cadre « *centrifuge* » d'une expérimentation idéologique. De manière générale, le souci théorique se manifeste dans les contraintes de cadrage, que se donnent les auteurs : le choix d'une période spécifique « *caractérisée par la mise en ordre et la réglementation progressive des pratiques et des savoirs* » (p.8), l'approche pragmatique qui vise à rendre compte de la diversité des prises de position qui font scandale, les deux pôles de « *la voix individuée* » et des institutions « *qui sanctionnent une prise de liberté excessive ou illégitime* » (p. 9) entre lesquels tentent de se tenir les différentes études de cas, mais aussi la mise à l'écart de la problématique, trop bouclée semble-t-il sur son historiographie spécifique, du libertinage, ainsi que la volonté de saisir la liberté de parole dans un « *contexte d'interlocution* » compris comme un « *dialogue* » entre auteurs et institutions (p. 9), mais encore le refus de l'écrit de pure circonstance qui

« *fait l'économie de toute construction auctoriale autonome* », comme de la « *seule oralité* » (p.14).

On peut ne pas être d'accord avec certaines de ces prémisses – les deux dernières mentionnés notamment –, mais les auteurs jouent le jeu d'envisager leurs textes du point de vue proposé – la liberté de parole dont le contenu n'a pas été préalablement défini et qui est bien le véritable objet de la plupart de ces enquêtes. Ils font beaucoup de propositions intéressantes. Etudes de cas précis dans la majorité des articles, mais aussi propositions théoriques plus générales comme s'y essaie Frédéric Gabriel dans un article de la seconde partie intitulé « Qu'est-ce qu'une parole publique ? Entre exégèse et propagande » qui interroge la liberté de parole dans le cadre « *communautaire* » des institutions jésuites au XVII^e siècle – le projet et l'ensemble croisent de fortes questions, les résultats sont un peu inégaux.

Ainsi les deux articles de Benjamin Dupas sur Garasse et Théophile, séduisants par les découpages originaux des deux objets appréhendés, surtout dans le cas de Garasse et de son « territoire polémique » rarement exploré, finissent un peu curieusement par faire de celui-ci une victime, voire un martyr de la liberté de parole, et de celui-là un « *martyr chrétien* » autoproclamé derrière « *le libertin que chacun y voit* ». Pouvait-on vraiment se contenter d'aborder la parole de Théophile dans son procès pour aboutir, toute la réflexion historiographique récente sur le statut de ce procès et sur l'auctorialité même du poète mises de côté, à l'idée d'une « *rétractation* » motivée par la peur ?

Dans le cas du pamphlet réformé d'Antoine Fuzy analysé par Agathe Moreval (I^e partie), le monde littéraire rencontre le genre sérieux de la polémique protestante. Parce que le *Franc-Archer* utilise des codes qui « *devraient lui être étrangers* » et font du texte, comme de son auteur, un « *transfuge* », le franc-parler devient, par l'intermédiaire d'une figure de fiction, celle du Franc-Archer, l'avatar privilégié de la « *transfuite* » – du catholicisme au protestantisme, d'un monde de règles à l'acceptation d'autres règles contraignantes. Cas symétrique et inverse, également intéressant parce qu'également rapporté à la littérisation d'une figure, celui de Guillaume Reboul (étudié par Franck Lestringant dans la II^e partie), qui « *plutôt que mort que vif légitime [la] parole libérée* » d'un pamphlet catholique annexant aussi le personnage de Panurge dans un itinéraire allégorique pareil à une descente dans les Enfers de la religion réformée.

Trois articles s'intéressent à des paroles spécifiques aux bords de la philosophie – c'est la parole du chien dans le quatrième dialogue du *Cymbalum Mundi* de Des Périers paru en 1537 (Agathe Moreval, II^e partie), une parole qui le rend étranger à l'homme comme à ses pairs. C'est la parole libre que produit la « *captation de l'autre* » dans la littérature viatique (Grégoire Holtz et Isabelle Moreau), cadre de détournements de l'expérience et de l'auctorialité même – ces confiscations de

parole identifiant peu à peu l'idée de la liberté de parole, dans la distance même aux expériences qu'elle s'annexe, à un « *espace textuel né de l'utilisation et de la superposition des voix* » (p. 102). C'est enfin le cas de *La Vertu des payens* de La Mothe le Vayer (Isabelle Moreau), ou comment un texte de commande permet de démontrer l'impossibilité pour une position sceptique de servir de propédeutique à la foi, et ouvre sur une lecture déniaisée de l'ironie qui « *ruine les acquis théoriques de l'examen théologique de la vertu des païens* » (p. 170).

De manière féconde, le rapport entre la démarche théorique et le contexte inégalement sollicité par les auteurs du volume fait surgir certaines questions : comment se constitue un objet cohérent à partir d'exemples qui sont presque tous des cas par leur caractère marginal au regard de leur rapport à la littérature ou la philosophie ? A quel moment fait-on intervenir le cadre épistémologique, sinon le contexte historique dans l'analyse du texte, et comment fait-on jouer l'un par rapport à l'autre ? Ainsi, partir de « *l'insaisissable* » figure de l'auteur du *Discours de la servitude volontaire* (Xavier de Saint-Aignan) pour étudier ensuite les « *mouvements de la parole* » dans le texte même – affirmation du pouvoir de la parole, exercices de vitupération, marques d'une rhétorique paradoxale – a pour effet intéressant de vérifier en quelque sorte le devenir historique du texte à partir de son contenu. Cela amène, sinon à justifier le premier par le second, du moins à se demander comment cette « *parole libre* » parce que « *mobile* », cette mise en scène d'une lutte entre « *la pensée et le langage* » (p. 31) rend possible les usages et les manipulations dont elle a ensuite été l'objet – à moins qu'il n'y ait qu'un rapport de hasard entre ces deux faits.

Qu'est-ce en somme qu'une parole libre ? Au fil de la lecture, l'expression tend à désigner une parole non légitimée, une parole qui refuse l'autorité, qui s'inscrit dans les ruses de l'auctorialité ou qui subit les manipulations du texte, une parole transgressive finalement identifiée à son excès même. Le projet du volume se tient en effet entre l'idée d'une liberté de parole comme ce qui se rapporterait à la liberté ou la non liberté d'un sujet individué de la parole, et une étude pragmatique des circulations de la parole, de la façon dont elle traverse des lieux d'écriture et de réception différents, de ses actions et de ses effets. Mais ces deux volets ne se tiennent qu'à se nouer autour de la question de l'auteur : un auteur stratège ou manipulé, un auteur mort ou vif, insaisissable, mais toujours là pour que lui soit référée, en dernier lieu, la vérité d'une parole libre, quitte pour cela à mesurer cette vérité dans le postulat d'une « voix ». Il y a là une difficulté posée par le choix d'un objet qui se définit hors de l'écrit – la liberté de parole – et ne s'étudie que dans des écrits. Difficulté qui est en outre le résultat d'une volonté de maintenir les analyses dans le cadre d'une histoire littéraire qui pose volontairement la limite du recours à l'histoire sociale ou l'histoire des idées (p. 14), mais présuppose en même temps

une norme des objets et des questions posées aux textes, norme et questions qui ne semblent pas vraiment interrogées par les auteurs. Elle est enfin inhérente à un objet construit à partir du présent et postulé dans le passé, qui parle de « franchise », de « licence », de « liberté », mais utilise aussi – et cela valait peut-être la peine d'être rappelé – le mot de « libertin ».

Est-ce alors la liberté de parole que l'on rencontre au bout des différentes analyses ou l'efficacité des manipulations du discours (plusieurs fois nommée, de manière extensive et un peu abusive, « *performativité* »), voire l'imprévisible devenir des fictions d'auteur ? Est-ce la liberté de parole ou des zones du discours écrit où se loge une « *liberté de pensée* » (p. 101 à propos de la Mothe le Vayer) ? La liberté de parole reste-t-elle, au terme du volume, autre chose qu'un objet de pensée moderne, confronté à des textes dont les auteurs de l'ouvrage ne disent peut-être pas assez qu'ils sont des textes d'action mais aussi des textes dont l'insertion dans des processus qui les dépassent met à mal l'hypothèse trop souvent postulée *a priori* d'une « *position auctoriale* » ou d'une « *énonciation individuelle* » ? Peut-on ainsi conclure que les instabilités de l'auctorialité « *hypothèque[nt] dangereusement la liberté de parole et les attentes qu'elle suscite au niveau de la réception* » (p. 174). L'enquête au cas par cas soulève des questions sur les articulations de la parole et de l'écriture, de l'auctorialité et de la pensée qui à bien des égards débordent l'objet recherché et réclameraient peut-être d'être pris pour eux-mêmes. Mais c'est là sans doute le résultat d'une recherche qui tient vraiment, avec ténacité, à son objet.

Certaines de ces difficultés, plusieurs de ces questions sont d'ailleurs ressaisies dans la postface qui propose un travail lexicologique sur le mot de « licence », souligne le caractère « *relatif* » de l'objet « liberté de parole », essaie de donner sens à l'excès comme ce qui la définit, affirme le choix des études de cas, ces « *textes-symptômes de la liberté de parole* » que rassemble une pratique de la « *transgression* ». Ce bilan reprend les fils qui parcourent l'ensemble du volume, avec des propositions qui maintiennent la ligne théorique générale, tout en faisant apparaître, plus nettement encore peut-être que les articles, la limite d'une expression qui construit la réalité épistémologique qu'elle entend analyser, et à laquelle on peut préférer la force descriptive d'une autre tournure, moins conceptuelle, mais qui permet des propositions plus suggestives, mieux impliquées dans le temps des objets décrits : « *la parole libre s'exprime dans un décalage scandaleux : c'est une voix qui apparaît hétérogène sans pour autant être autonome* » (p. 177).

PLAN

AUTEUR

Laurence Giavarini

[Voir ses autres contributions](#)

Courriel : laurence-giavarini@wanadoo.fr